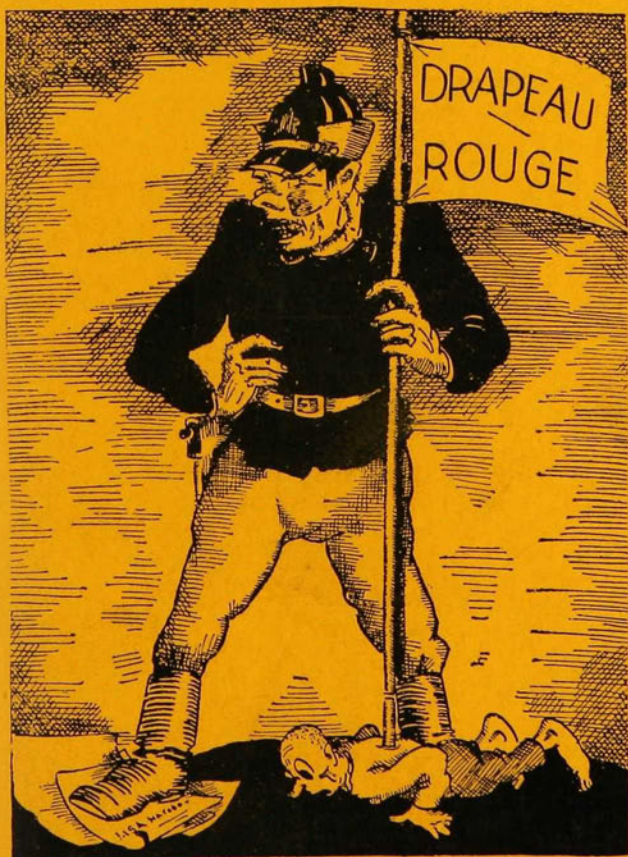


L'Ouvrier en Russie



Comment le régime soviétique traite le travailleur

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



Contre le Bolchévisme

LISEZ ET RÉPANDEZ

Notre tract de quatre pages :

*Ce que le communisme
a donné en Russie*

Prix : 35 sous le cent ; \$2.75 le mille, franco.

Nos brochures de seize pages :

*L'Ouvrier en Russie
Le Communisme au Canada*

Prix : 10 sous l'unité, franco ; \$6.00 le cent ;
\$50.00 le mille, port en plus.

Nos brochures de trente-deux pages :

En Russie soviétique

Prix : 15 sous l'unité, franco ; \$10.00 le cent, port en plus.

Manuel antibolchévique

Paraîtra en avril.



L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est :: :: :: Montréal

HN
31
939
v.141
1931

L'Ouvrier en Russie

« A quand la révolution en Suisse ? » demandait-on à M. Fritz Schneider, député socialiste aux Chambres fédérales, venu étudier à Moscou les conditions d'existence de la classe ouvrière sous le régime bolchéviste.

« Quand nos ouvriers suisses en seront réduits à vivre et à travailler comme vous », fut sa réponse. (Fr. SCHNEIDER: *Von Leningrad bis Kijew*, Bâle, 1926.)

Le sort de l'ouvrier russe est-il donc si dur depuis la révolution qu'il suffise à un collectiviste comme M. Schneider de le toucher du doigt pour être guéri de ses chimères ? Nous allons essayer de nous en rendre compte par nous-mêmes.

Ce qui importe avant tout à l'ouvrier, c'est son salaire, parce qu'il doit assurer son existence matérielle.

Mais le salaire à lui seul ne signifie rien, il faut aussi connaître le coût de la vie.

Coût de la vie

Voici pour l'ensemble de la Russie soviétique à la date du 1^{er} janvier 1930, d'après la *Revue de Statistique* de janvier 1930 (p. 138), le nombre indice des prix de détail, soit du commerce d'État, soit du commerce privé. L'ouvrier est obligé en effet d'avoir également recours à ce dernier, par suite du manque de marchandises indispensables dans les magasins et les coopératives de l'État.

	Commerce de l'État	Commerce privé 1
Indice général	208	410
Produits agricoles	206	480
Produits industriels	209	372

Le tableau est encore plus significatif lorsqu'on étudie les prix d'objets de grande consommation, notamment des produits alimentaires. (En 1913, nombre indice: 100.)

	Commerce de l'État	Commerce privé
Pain	186	589
Légumes	214	549
Viande	224	371
Lait	251	542
Sucre	202	408
Textiles	199	506
Chaussures	190	324
Métaux	184	291

1. Les prix élevés du commerce privé s'expliquent naturellement par ses difficultés, car il est de plus en plus envisagé par les autorités comme quasi illégal.

Le professeur Prokopovitch¹ indique que, ces derniers temps, les indices des prix sont publiés si incomplètement et avec un tel retard que cela seul indique à quel point la situation est précaire; d'autre part les prix continuent à augmenter.

Le Messenger socialiste du 12 août 1930 affirme que pour un grand nombre d'objets de première nécessité et de consommation, les prix actuels sont dix à vingt fois plus élevés que ceux d'avant-guerre.

Les salaires

Le montant des salaires des ouvriers a augmenté au cours des dernières années (de 10% environ par an), mais cette hausse ne compense pas l'inflation et la hausse des prix d'objets de première nécessité. Les données du journal soviétique *Revue économique* (octobre 1929, No 10, p. 180) permettent d'établir le tableau suivant pour le salaire moyen de l'ouvrier pour toute l'industrie de l'U. R. S. S.

En 1926-27.....	701 roubles par an ²
En 1927-28.....	773 « « «
En 1928-29.....	850 « « «

Voici quelques indications d'autre source concernant les salaires. Kerensky, leader des socialistes révolutionnaires russes, a déclaré dans un exposé fait en février 1930 à la C. G. T. française:

« Les bolchéviks font beaucoup de bruit autour du relèvement des salaires. En réalité, en dépit des directives du plan quinquennal, la hausse des salaires s'est révélée comme tout à fait fictive. La raison en est bien simple. En 1928-29, les salaires comparés à ceux de 1927-28 ont augmenté nominale-ment de 10%, mais réellement de 2 à 3%. Or, le coût de la vie, si l'on tient compte uniquement des prix des coopératives et des entreprises commerciales de l'État, a augmenté de 17% (*Les Finances et l'Économie nationale*, No 44, 1930³). Les prix du commerce privé, eux, ont monté pour la même période de 31.9% et ceux des produits de l'agriculture de 53%. (*Revue économique*, No 9.)

« Le salaire moyen que gagne l'ouvrier russe est égal à la subvention moyenne qui est accordée en Allemagne aux chômeurs (*Russie opprimée*, 8 février 1930). Le salaire moyen d'un ouvrier russe travaillant dans l'industrie est de 67,87 roubles tchervonetz, ce qui au cours du change représente un salaire de 320-350 francs français⁴. »

1. Directeur du Cabinet Économique de Prague, étudiant spécialement l'économie de l'U. R. S. S.

2. Un rouble vaut de 19 à 20 sous (argent canadien).

3. Organe officiel soviétique.

4. \$12.00 à \$14.00 en argent canadien.

D'autre part, d'après le *Kampf* No 2, 1930 (revue social-démocrate autrichienne):

Un journalier gagne à Moscou....	45 à 60 roubles par mois
Un ouvrier qualifié.....	80 « 120 « « «
Un ouvrier hautement qualifié....	120 « 150 « « «

Mais ces chiffres ne font pas ressortir l'état de choses réel en U. R. S. S. En principe l'ouvrier russe doit recevoir la majorité des produits alimentaires à des prix réduits dans les magasins de l'État, au moyen d'une carte spéciale. Mais en réalité il y reçoit peu de chose ou, s'il reçoit quelque chose, ce n'est qu'un seul produit, pommes de terre, viande, ou fruits, distribués d'une façon très irrégulière.

Le *Troud* (organe soviétique) du 20 mars écrit:

« Il suffit de dire que la part du commerçant privé dans l'approvisionnement en vivres de régions industrielles telles que Lougansk, Dniépropetrovsk et Sormovo, etc., est égale à 50-65%; à Stalingrad elle atteint même 78%. »

Donc l'ouvrier se voit obligé d'acheter les produits nécessaires au marché privé où les prix sont près du triple de ceux du commerce de l'État.

Depuis la mise en application du plan quinquennal, la situation matérielle de l'ouvrier est loin de s'améliorer. Tout au contraire.

M. Max Hochiller¹ indique dans son analyse détaillée du plan quinquennal que la réalisation de ce plan ne peut avoir lieu qu'au détriment de toute la population russe et au préjudice de ses intérêts vitaux. Les multiples études consacrées à la collectivisation de la campagne ont montré que le pouvoir soviétique envisage les paysans comme ses principales bêtes de somme. Nous y reviendrons ailleurs. Par contre il a été jusqu'à présent insuffisamment mis en lumière que l'exploitation éhontée des travailleurs de la ville constitue, elle aussi, un des éléments essentiels de la réussite, ne fût-ce que partielle, du plan quinquennal.

Cela s'explique par le fait que tandis qu'à la campagne le pouvoir soviétique a cru pouvoir mettre ouvertement le paysan à contribution, sa tâche a été plus compliquée à l'égard du prolétariat industriel. Là, les bolchévistes ont dû avoir recours à des méthodes d'exploitation voilées, au cours des trois dernières années. Le pouvoir restreignit systématiquement les besoins de la population ouvrière et obtint finalement, à l'aide des cartes alimentaires, une économie considérable dans l'emploi à l'intérieur du pays de denrées alimentaires et d'objets de première nécessité. Le pouvoir a privé la population de toute possibilité de se procurer des produits de qualités supérieures, qui sont exportés à l'étranger.

1. « La rénovation industrielle de la Russie des Soviets ». Annexe au *Bulletin quotidien*, 1929.

Toutefois la restriction de la consommation n'atteint pleinement le résultat voulu qu'à condition que la valeur d'achat du tchervonetz baisse simultanément. Autrement, le marché privé peut en profiter, ou bien les salariés peuvent faire des économies, ce qui est contraire aux intérêts du pouvoir. L'expérience de la N. E. P. a été à ce sujet concluante. L'inflation en cours favorise par contre l'exploitation de la masse ouvrière.

Les prélèvements

En plus de la restriction artificielle de la consommation et de l'inflation, le pouvoir soviétique a recours à un autre moyen pour obtenir la baisse des salaires: il s'agit de prélèvements faits sur le salaire des ouvriers sous les formes suivantes:

1° *des prélèvements non remboursables* (cotisations syndicales, souscriptions obligatoires à la littérature du Parti, versements pour l'Osoaviachim, pour l'industrialisation, le Secours rouge international, la révolution chinoise, etc.).

2° *des soi-disant emprunts*. Ces versements sont faits en réalité également à fonds perdus. Il est presque impossible de se défaire des titres et lorsqu'on y est autorisé, après un laps de temps plus ou moins long, la baisse progressive de leur valeur réelle cause une perte considérable.

La *Komsomolskaya Pravda* du 21 juillet 1929 affirme que les ouvriers sont obligés de souscrire, sur la proposition de la cellule communiste, le montant de leur salaire d'un mois ou même de deux mois.

Le *Troud* du 12 juillet 1930 apprend qu'en réponse à la note du gouvernement de Nankin, on décida partout la défalcation de 10, 20 et 30% du salaire mensuel, à titre de souscription préalable au troisième emprunt.

Nous croyons utile d'ajouter à ces renseignements basés sur des statistiques soviétiques qui ne reflètent que très imparfaitement la situation, quelques récents témoignages indiquant dans quelles conditions matérielles sont obligés de vivre et de travailler tous les citoyens en U. R. S. S.

La famine

Sous le titre: « La Famine à Moscou », le *Berliner Börsen Courrier* a publié dans un de ses derniers numéros (No 301) l'article suivant:

« Tandis qu'à Moscou s'est réuni le Congrès du Parti communiste et que Staline, en l'absence de toute opposition, communique pendant de longues heures des rapports sur les succès fabuleux de l'économie socialisée et sur les progrès gigantesques du plan quinquennal, il arrive de l'Union des renseignements dignes de foi sur les difficultés de plus en plus grandes qu'éprouve la population à se procurer les produits

de première nécessité. Moscou a toujours été la ville privilégiée, mais maintenant les nouvelles qui en parviennent disent que dans cette ville également la population, depuis de longs mois, ne peut plus compter sur un approvisionnement normal. Bien qu'on ait distribué des cartes pour la plupart des produits d'alimentation, on ne trouve pas ces produits dans les magasins des coopératives. Le commerce clandestin a pris le plus grand développement et les prix qu'on y paie font dresser les cheveux sur la tête: une livre de beurre, 12 roubles. Les œufs ne sont, en général, livrés que pour les petits enfants. L'arrivée de la viande a, depuis quelque temps, complètement cessé. La disette est aussi grande pour les autres marchandises: les étoffes, les chaussures, etc., sont presque impossibles à trouver. Si telle est la situation à Moscou, on peut s'imaginer combien elle peut être encore pire dans les autres villes. »

Rien n'est, à ce point de vue, plus caractéristique que les télégrammes envoyés au *New York Times* par son correspondant à Moscou, M. Walter Duranty, ordinairement plutôt favorable à la politique staliniste, et que le journal américain a publiés sous le titre: « La révolte des techniciens américains contre la disette des produits d'alimentation dans l'U. R. S. S. ». M. Duranty raconte qu'un groupe d'Américains a abandonné le travail en déclarant: « On ne peut pas exiger que nous continuions le travail quand depuis deux mois nous ne pouvons nous nourrir que de thé, de pain noir aigre, d'un mauvais fromage et d'un potage préparé avec des pommes de terre gelées et des petits morceaux de viande durs comme du cuir. »

Duranty ajoute que la protestation des spécialistes n'exagère rien et que si l'on fait abstraction des grands hôtels et des centres de tourisme, la situation alimentaire est partout dans le pays extrêmement dure et, dans beaucoup d'endroits, insupportable pour les Américains, qui sont arrivés dans l'U. R. S. S. avec leurs familles s'imaginant qu'ils pourraient se procurer sur place les produits d'alimentation et les vêtements nécessaires. Duranty constate que parmi les spécialistes américains règne un très grand mécontentement qui peut se transformer en une fuite en masse de la Russie soviétique et il conseille au Gouvernement d'organiser sous son contrôle des dépôts où les Américains pourraient obtenir des marchandises américaines à des prix américains.

Témoignages

Le Messenger socialiste du 8 février 1930 publie le récit d'un ouvrier technicien allemand qui a passé trois années en U. R. S. S. Cet ouvrier parle couramment le russe. Il a parcouru tout le pays et vient de rentrer. Voici ce qu'il dit:

« Une famille ouvrière reçoit des coopératives, au moyen de cartes alimentaires, approximativement les deux-cinquièmes de la nourriture qu'il faut au minimum pour vivre. Quant au reste, elle doit, soit l'acheter dans le commerce privé, soit s'en passer... En 1927, les ouvriers se nourrissaient bien, en 1928, le manque de produits a commencé à se faire sentir de plus en plus, et en 1929 c'était la disette.

« Celle-ci se voit immédiatement dans les entreprises: visages épuisés, abattement moral. En venant à l'usine, les ouvriers n'apportent avec eux qu'un morceau de pain et rien de plus. En été, ils mangent des concombres, et pour ne pas sentir la faim, boivent beaucoup d'eau. Parfois le pain manque aussi. La sous-alimentation constante abaisse de beaucoup la productivité du travail.

« Je me demande comment l'ouvrier russe peut exister dans des conditions pareilles. L'augmentation réelle des salaires est insignifiante, tandis que les prix des denrées ont augmenté de quatre à six fois. Un manoeuvre reçoit 40 à 45 roubles par mois; les ouvriers, 80 à 100 roubles et les spécialistes qui sont très peu nombreux touchent 100 à 150 roubles. La misère des ouvriers produit une très forte impression. »

Ce témoignage d'un ouvrier allemand n'a rien d'exagéré, il est confirmé d'ailleurs par le journal *Troud* (11 août 1930), qui, tout en constatant la situation catastrophique de la production dans le bassin du Donetz, raconte que lorsqu'on voulut rendre les ouvriers responsables de cette situation, ceux-ci répondirent: *Donnez-nous à manger, alors nous travaillerons.*

Index des salaires réels

En ce qui concerne la comparaison des salaires ouvriers en Russie avec ceux de l'étranger, le professeur Prokopovitch, de Prague, dont les calculs sont toujours plutôt favorables aux Soviets, donne le tableau suivant dans un article du 5 août 1930 (*Dernières Nouvelles*), basé sur les indications du B. I. T.

Philadelphie.....	184	Londres.....	100
Ottawa.....	155	Berlin.....	71
Moscou.....	50		

Le professeur Prokopovitch rappelle du reste l'indication contenue dans le dernier rapport (1930) du Directeur du B. I. T. concernant le refus des Soviets de communiquer les données indispensables pour le calcul des salaires ouvriers en Russie. On estime en effet à Moscou qu'une comparaison objective de ces salaires avec ceux de l'étranger est préjudiciable aux intérêts de la propagande bolchéviste. Ce fait est par lui-même extrêmement significatif. Nous avons vu qu'on

se heurte du reste à la même dissimulation lorsqu'on veut connaître exactement la hausse des prix en U. R. S. S.

La journée de sept heures

Les Soviets font grand état de l'introduction de la journée de sept heures, de la semaine de cinq jours et du travail ininterrompu. Cette réforme a été cruellement ressentie par les ouvriers: l'ouvrier travaille quatre jours et se repose le cinquième. Les anciennes fêtes et le dimanche sont supprimés. Étant donnée l'absence d'un jour de repos commun, les membres d'une famille ne se reposent le même jour qu'exceptionnellement. La famille de l'ouvrier donc n'a jamais de repos entier et commun.

D'autre part, le pouvoir soviétique a beau faire de la réclame autour de la journée de sept heures, la situation de fait a peu changé depuis 1926, et le nombre des heures supplémentaires dans bon nombre d'entreprises reste exorbitant. Mais ce qui atteint le plus gravement les intérêts de l'ouvrier, c'est le système récemment inauguré des « brigades de choc » et « l'émulation socialiste ». Les cellules communistes recrutent au sein de chaque usine quelques ouvriers particulièrement vigoureux et sans scrupules. On les place dans une situation privilégiée, on leur promet un poste administratif. On en forme ensuite « une brigade de choc » qui, pendant un à trois mois, fournit le plus grand travail physique possible. L'administration communiste de l'usine enregistre le résultat obtenu et l'impose comme norme aux autres ouvriers. Étant donné que dans la plupart des usines soviétiques le paiement se fait à la pièce, on organise de cette manière un *sweating system*, dont les entrepreneurs des pays capitalistes ne peuvent avoir aucune idée. Ce système provoque en même temps la désorganisation et la démoralisation des milieux ouvriers par l'introduction de l'espionnage mutuel.

Le travail supplémentaire, qui devait rester l'exception, est devenu une règle générale.

Le travail aux pièces

On sait la guerre acharnée que les syndicats ouvriers font partout à ce mode de rémunération du travail. Dès 1923, le nombre des ouvriers travaillant aux pièces en Russie n'a cessé d'augmenter rapidement. En octobre 1924, il atteignait 45% du total des ouvriers; en 1925, 56%; en 1926, 70%; et dans certaines branches de l'industrie même 70 à 80%. En 1927, ce rapport était environ le même. En 1929, 91% des ouvriers travaillaient aux pièces.

Tout cela n'empêche d'ailleurs nullement les bolchévistes de poursuivre à l'étranger leur vigoureuse campagne contre le

travail aux pièces. On en comprend la raison quand on lit ce que l'un d'entre eux écrivait, il y a deux ans, à propos du travail de nuit :

« Si à l'étranger, notre lutte pour la suppression du travail de nuit a été un mot d'ordre révolutionnaire destiné à désorganiser les États capitalistes, nous ne pouvons l'appliquer chez nous, parce que nous travaillons dans l'intérêt de la classe ouvrière tout entière... Ici, il nous faut tenir compte des possibilités et des circonstances matérielles. »

Les droits des ouvriers

En principe les ouvriers sont la classe privilégiée en Russie. La révolution bolchéviste fut faite en leur nom et avec leur appui pour créer dans un proche avenir le « paradis sur terre ». Nous venons de voir les conditions matérielles de ce paradis; quant aux conditions morales, les voici.

Dans tous les pays du monde, les ouvriers estiment à juste titre que leurs organisations syndicales sont une des principales garanties de leurs droits. Les syndicats sont également les organisations de lutte de la classe ouvrière pour l'amélioration de son sort.

L'enquête du Bureau international du Travail avait déjà établi qu'en Russie soviétique les syndicats sont des organes auxiliaires du gouvernement, destinés à diriger les travailleurs suivant les intérêts de ce gouvernement. Or, comme celui-ci est l'entrepreneur de la majorité écrasante des ouvriers, et un entrepreneur sans scrupules, il arrive forcément et de plus en plus que ses intérêts ne correspondent nullement à ceux de ses salariés. L'organisation syndicale est utilisée alors comme instrument d'oppression et d'exploitation. La situation de l'ouvrier est d'autant plus pénible qu'aucun recours n'est possible contre les décisions du patron: l'État. La grève, comme moyen de défense, est également irréalisable sous le régime de la G. P. U. Depuis la mise en application du plan quinquennal, la pression gouvernementale sur les ouvriers s'accroît de plus en plus. Au cours de l'année 1929-30, une série de mesures ont été introduites pour la rendre plus efficace.

Asservissement politique et moral

Dans le domaine politique, la constitution de l'U. R. S. S. confère à l'ouvrier le maximum des droits civiques. Ces « droits » se bornent toutefois en pratique à l'obligation de soutenir « la ligne générale du parti » par le vote obligatoirement public des résolutions qui lui sont proposées par le parti communiste et les organes gouvernementaux. L'ouvrier ne dispose d'aucune presse, d'aucune littérature sauf celle qui lui est fournie par les institutions officielles. La liberté de

conscience de l'ouvrier, proclamée jadis, se heurte à des restrictions constantes, notamment dans le domaine religieux. Cela se fait particulièrement sentir depuis la nouvelle offensive antireligieuse des Soviets. Un travailleur croyant et surtout pratiquant est continuellement désavantagé par la cellule communiste et l'organisation syndicale: il est persécuté à toute occasion et tout est mis en œuvre pour lui arracher sa foi ou du moins pour l'empêcher de la manifester.

L'ouvrier, lorsqu'il veut donner, ne fût-ce qu'en cachette, une éducation religieuse à ses enfants, se heurte aux mêmes difficultés et dangers que les autres sujets soviétiques.

Telle est, au point de vue moral, la situation de la classe ouvrière qu'on qualifie de « privilégiée ». Dans tout autre pays les ouvriers la qualifieraient fort justement de demi-servage. Les événements de 1929-30 montrent du reste que le pouvoir soviétique tend à l'asservissement de plus en plus complet de la classe ouvrière.

Le travail forcé

Du reste on peut affirmer dès maintenant que le système du travail forcé est déjà mis en application par les Soviets.

Ce n'est évidemment pas encore le cas pour la majeure partie de l'industrie. Les plaintes continuelles de la presse soviétique concernant la migration des ouvriers semblent même indiquer que les ouvriers, loin d'être attachés obligatoirement à leur entreprise, jouissent d'une liberté préjudiciable à l'industrie. Toutefois, à côté de ces plaintes, la presse soviétique nous apporte des exemples incontestables de la mise en pratique du travail forcé.

Ainsi le rapport du B. I. T. (1930) indique que le gouvernement soviétique a rendu, le 5 octobre 1929, un décret disant que si la pénurie de main-d'œuvre nécessitait cette mesure, les autorités locales pourraient recourir au travail obligatoire pour décharger et recharger les transports de blé.

Le même rapport du B. I. T. indique que le Conseil central des Syndicats a invité les ouvriers à travailler gratuitement les jours de repos au chargement et au déchargement des trains et des bateaux.

La collectivisation forcée impose inévitablement une sérieuse contrainte aux agriculteurs enrôlés au sein des kolkhozes. Si les « koulaks » exclus sont simplement déportés, ceux qui restent ne sont plus, eux aussi, des gens libres. Et ils se chiffrent par millions.

D'autre part le *Troud* écrit à propos d'un contrat conclu entre deux institutions officielles ukrainiennes que c'est « un contrat de servage » qui « met quinze ouvriers agricoles dans des conditions très pénibles, probablement désapprouvées par des ouvriers ». Voici une des clauses de ce contrat:

« Les membres de l'Union (c'est-à-dire les ouvriers agricoles) doivent travailler aux puits pendant deux ans, et le départ avant ce délai est considéré comme une désertion; il donnera le droit d'exclure l'individu du syndicat. »

L'individu exclu du syndicat devient un véritable paria, non seulement au sens juridique du terme, mais aussi au sens matériel. Il ne peut plus rien acheter.

Le journal soviétique *Moscou du Soir* certifie que les procureurs soviétiques ont établi qu'au Caucase du Nord, 25% des contrats du travail des adolescents ont un caractère d'esclavage.

Véritable servage

Il est impossible de dire sur quelle échelle le système qualifié par un journal soviétique de « servage » est pratiqué. On sait que des milliers et des milliers de « koulaks » ont été expédiés de force en Sibérie et en Russie septentrionale. On possède la preuve qu'ils y ont été employés de force pour l'exploitation du bois, mais il est probable qu'ils ont été affectés également à d'autres entreprises. Pour ne citer qu'un exemple: un décret ordonne la colonisation forcée des régions environnantes du Turksib (nouveau chemin de fer du Turkestan) pour assurer à cette entreprise d'État une main-d'œuvre indispensable. Un rapport du *Finlands Skyddsförbund* fournit les renseignements suivants sur le travail forcé à l'aide de paysans réquisitionnés dans les régions du nord de la Russie:

« Les forêts de Carélie, qui fournissent l'Angleterre de bois pour les mines et les fabriques de papier, sont actuellement exploitées par des dizaines de milliers de pauvres gens, chassés de leurs villages, souffrant du froid et de la faim et qui, sous le fouet des tchékistes, font un véritable travail d'esclave.

« La province de Leningrad compte environ cent cinquante mille paysans de race et de langue finnoises et de religion évangélique. Par le traité de Dorpat, en 1921, le gouvernement soviétique leur avait assuré une complète autonomie culturelle, ce qui ne l'empêcha pas de les persécuter de diverses manières, spécialement au point de vue religieux.

« On sait que les Soviets s'efforcent de remplacer l'ancienne exportation des céréales, actuellement déficitaire, par celle du bois, que l'on cherche à forcer par tous les moyens. Pour exploiter les forêts du nord de la Russie, où la population est clairsemée, il leur a fallu une masse d'ouvriers qui ont été réquisitionnés de force cet hiver par les « brigades de choc des jeunes communistes » de Leningrad. Jusqu'au milieu de janvier, on estimait à vingt mille le nombre des paysans finnois déportés dans le territoire entre Arkhangelsk et la voie ferrée de Mourmansk. En leur absence, on a socialisé leurs terres et ils ne pourront plus jamais rentrer chez eux.

« Ces faits indiscutables sont encore confirmés par de longs articles du journal soviétique *La Carélie rouge*, décrivant les souffrances de ces déportés qui manquent de logements, de vivres et de vêtements chauds et qui sont obligés de travailler pour un salaire dérisoire.

« Le gouvernement finlandais a fait des démarches en faveur de ces déportés finnois, mais le représentant des Soviets à Helsingfors a répondu que le déplacement de sujets soviétiques était une affaire intérieure russe, que ces ouvriers étaient des volontaires, travaillant contre salaire, et que chaque village avait envoyé un certain pourcentage de ses habitants. En même temps, l'agence Tass se hâtait de démentir « le faux bruit répandu en Finlande » que la population était enrôlée de force. »

Le journal soviétique *La Carélie rouge* a reconnu avec arrogance que les « koulaks » et « d'autres éléments hostiles de la population » avaient dû être recrutés de force, parce qu'ils n'avaient pas voulu s'enrôler « volontairement ».

Lorsque, en mars 1930, les autorités soviétiques s'aperçurent que l'exportation accusait un déficit, elles ordonnèrent simplement d'allonger la journée de travail des déportés jusqu'à seize heures par jour.

Soixante prisonniers de Solovetzk, condamnés aux mêmes travaux, ont tenté récemment de s'évader en Finlande; treize seulement ont pu atteindre la frontière après des fatigues indescriptibles; tous les autres sont morts en route.

Dans les bagnes

Les communications abondent, d'autre part, sur l'exploitation éhontée des prisonniers politiques dans les entreprises industrielles des Soviets. Voici le résumé des plus récentes:

La question offre un grand intérêt vu l'enquête en cours aux États-Unis. On sait que des dizaines de milliers de gens ont été déportés par le pouvoir soviétique en Russie septentrionale. Au début il s'agissait de soi-disant « contre-révolutionnaires », ensuite de prêtres et de croyants persécutés, dernièrement de paysans et de cosaques opposés à la socialisation forcée. On a lu maintes descriptions des effroyables bagnes soviétiques de Solovetzk et de la côte de la Mer Blanche.

Dès le printemps de 1929 ces bagnes furent réorganisés. La réorganisation fut provoquée par deux causes: lorsque le nombre des détenus atteignit un nombre supérieur à trente mille hommes et femmes, la G. P. U. jugea exorbitantes les dépenses pour leur entretien. D'autre part, le problème de la main-d'œuvre en Russie septentrionale devenait toujours plus difficile à résoudre. Un prisonnier nommé Frenkel, qui voulait améliorer son propre sort, présenta à la G. P. U. un

projet visant à l'exploitation des régions de la Carélie et de Mourmansk à l'aide de la main-d'œuvre gratuite fournie par les détenus. Le projet fut adopté et mis à exécution.

Les camps de concentration pour les détenus sont situés soit dans l'île de Solovetzk (dix mille détenus environ dont cinq cents à six cents femmes), soit sur le continent le long de la côte. A peu près la moitié des détenus qui vivent dans l'île sont inaptes au travail (invalides, malades, vieillards, enfants, etc.). Les principaux travaux dans l'île sont consacrés à la préparation du bois. Les conditions du travail (durée, manque de vivres, froid, brimades) sont telles que de nombreux détenus ont préféré se faire des blessures volontaires plutôt que de continuer à travailler. L'administration du camp lutte contre cette pratique en exécutant les coupables. La répartition des forçats se fait par le « Bureau d'exploitation commerciale ».

Dès l'arrivée d'un nouveau convoi, ses membres sont examinés et ils obtiennent des « cartes de travail ». Ces cartes portent l'indication de la profession, de la classe sociale, du « crime ». La Direction du « Bureau d'Exploitation commerciale » travaille en plein accord avec l'organisation terroriste du camp, qui use largement du fusil et du cachot pour rendre les administrés obéissants. La Direction a également recours à la méthode appliquée jadis avec beaucoup de succès par les négriers: on cherche parmi les prisonniers les pires éléments et on les élève au rang de surveillants. On stimule leur zèle par l'appât de nouveaux privilèges et par la menace d'un retour toujours possible à leur ancienne situation de forçats. Les résultats ainsi obtenus sont d'après les tchékistes de Solovetzk « excellents ». L'oppression et l'exploitation de l'homme par la bête humaine ne connaissent plus de bornes. Dernièrement il y avait parmi les détenus de Solovetzk plusieurs évêques et près de deux cents prêtres. Ils étaient déportés parce qu'ils jouissaient d'une trop grande popularité. Parmi les détenus, il y a également bon nombre de techniciens ou de savants. Chaque fois que le pouvoir soviétique engage un spécialiste étranger, c'est pour en remplacer un qui a été envoyé à Solovetzk et qui est, par cela même, voué à la torture et à la mort.

Les « camps » situés sur le continent comptaient en 1929 plus de vingt mille hommes. Il y en a probablement davantage actuellement vu l'afflux des « koulaks » déportés. Les détenus sont affectés aux scieries, aux pêcheries ou au chargement des bateaux. Ces chargements s'effectuent souvent sous le menace des baïonnettes. Les coups pleuvent. Les travailleurs sont brisés par le surmenage et l'abominable climat. En hiver règne le scorbut. L'administration des camps, dont la G. P. U., a commencé par « vendre » les détenus aux diverses entreprises, aussi bien les spécialistes que la simple main-d'œuvre. Actuellement la G. P. U. dirige ses

propres entreprises. Toutefois il n'est pas rare que des entreprises industrielles à l'intérieur du pays demandent à la Direction des camps de leur « céder » des spécialistes indispensables, contre paiement d'une mensualité à la caisse de la G. P. U. Ces derniers temps les « prix » des spécialistes ont augmenté, étant donné que la G. P. U. préfère les exploiter sur place, elle en tire ainsi un plus grand profit.

Pour exporter le bois russe

Le centre des exploitations forestières est Soroka. Les conditions du travail y sont aussi pénibles que sur l'île de Solovetzk. Les surveillants sont les pires éléments de la Tchéka. Le bâton et le fusil tiennent lieu de loi. Les heures de travail ne sont pas réglementées. On cherche à tirer des malheureux détenus le maximum de profit. S'ils crèvent, tant pis; il en vient toujours de nouveaux. Ce qui est particulièrement pénible, c'est le manque de vêtements. On les distribue à titre de récompenses quand il faut stimuler le travail pour faire face à une urgente commande de l'étranger. Dans la règle, les détenus sont déguenillés et les vêtements sont économisés par les agents de la G. P. U. à leur propre profit. Il ne faut donc pas s'étonner de la fréquence des personnes complètement gelées. Un jour deux cents détenus ont eu des membres gelés parce qu'on les avait obligés à travailler à peine vêtus par 23 degrés au-dessous de zéro. On pouvait voir les corps des malheureux empilés non loin de la mer. Un grand nombre eurent les bras et les jambes amputés; les morts furent jetés dans une fosse creusée au cours de l'été en prévision de ce cas.

Ce qui précède ne représente que quelques témoignages tout récents de rescapés de Solovetzk, en particulier de celui d'un ancien officier rouge, publié dans le journal socialiste *Dni* (1930). Ces témoignages montrent clairement les conditions qui permettent aux Soviets d'exporter le bois russe à vil prix. Ils montrent également que ceux qui achètent ce bois à l'étranger, paient en vérité « le prix du sang ».

Tout fait prévoir que le travail forcé sous les diverses formes que nous venons d'indiquer plus haut va être appliqué par les Soviets sur une échelle toujours plus considérable. Voici d'ailleurs quelle est la législation en vigueur dans ce domaine.

Code pénitentiaire

Les Codes soviétiques pour le travail pénitentiaire dans les Républiques soviétiques, qui régissent spécialement le labeur des personnes condamnées aux travaux forcés, montrent que ces travaux forcés se poursuivent en grande partie en dehors des lieux de détention. D'innombrables citoyens y

sont soumis pour infraction aux règles du commerce, pour non-paiement d'impôts et en général pour divers délits commis dans le domaine économique qu'il est impossible de concevoir hors de la République « des ouvriers et des paysans ». En particulier, pour la « dékoulakisation » des paysans on condamne volontiers ces derniers à la déportation et aux travaux forcés dans le Nord ou en Sibérie. On sait que leur crime a été d'avoir su mener convenablement leur ménage et d'avoir pu accumuler quelques réserves, du reste dérisoires au point de vue européen.

Les travaux forcés sont organisés par des bureaux spéciaux créés auprès des comités exécutifs des Soviets des régions, des districts, etc. (§ § 24, 25, 26).

Ces bureaux acheminent les personnes soumises aux travaux forcés ou bien vers les entreprises spéciales de la Direction générale des lieux de détention (Goums) ou bien vers d'autres entreprises commerciales, ferroviaires, etc. (§ 29).

Les organes qui administrent les travaux forcés peuvent exiger des condamnés qu'ils se présentent avec leurs propres instruments de travail. Toutes les personnes soumises aux travaux forcés les exécutent gratuitement. Aucun frais ne leur est restitué pour leurs outils (§ 34). Ceux qui exécutent les travaux forcés dans une région autre que celle de leur domicile reçoivent le logement, l'alimentation, l'habillement spécial (la quantité et la qualité ne sont pas indiquées) (§ 33).

Les personnes enregistrées dans les bureaux des travaux forcés n'ont pas le droit de changer de travail et de domicile sans autorisation préalable (§ 39).

[Les numéros des paragraphes sont indiqués d'après le Code pénitentiaire de la République soviétique russe (Grande Russie)].

Il ressort de ce qui précède que le travail forcé qui est déjà imposé en Russie soviétique à des centaines de milliers d'hommes, prive les condamnés de tous droits et les attache à des entreprises déterminées. La personne soumise au travail forcé vit hors des prisons, dans son domicile ou dans des logements spéciaux. Ce genre de travail forcé se rapproche donc du servage. Tel est un des résultats de la révolution socialiste bolchéviste.

Logement

« Le pire, dans la vie ouvrière, c'est la question du logement, cite la revue *Der Kampf*. Tout près de la gare Kazan-sky, j'ai vu des appartements ouvriers où dans un sous-sol dix à douze hommes dormaient les uns à côté des autres sans lits. Sauf une table, il n'y avait aucun ameublement. »

La *Pravda* écrit : « De grands dortoirs encombrés; presque pas d'intervalles entre les lits; pas de tables ni d'escabeaux,

d'ailleurs il n'y aurait pas de place pour eux. Toute la vie se passe sur les lits; c'est là que l'on dort, c'est là que l'on est assis, les jambes repliées. C'est aussi là que l'on casse la croûte, après avoir sorti le morceau de pain et le hareng de dessous l'oreiller. C'est là que l'on joue aux cartes et que l'on raccommode ses hardes. Que peut apprendre la jeunesse dans une atmosphère pareille? »

Les résultats publiés du recensement de 1926 montrent que 28% des ouvriers industriels et 43% des mineurs avaient moins de 3 m. 2 de surface de logement par tête. Depuis lors, l'entassement a encore augmenté.

Les *Isvestias* du 13 décembre 1929 constatent que « malgré toutes les décisions du Parti et du Gouvernement, la surface de logement destinée à l'ouvrier diminue encore. L'activité des coopératives de construction est insignifiante. L'organisation des cités ouvrières au point de vue hygiénique se trouve à un stade rudimentaire. »

Toute la presse soviétique est pleine de descriptions semblables, confirmées par les récits des témoins étrangers. Les ouvriers vivent entassés dans une promiscuité malsaine. Aucun repos, aucune vie de famille n'est possible dans ces logements où règnent en maîtres la puanteur, la vermine, les querelles et le tapage.

Il y a quelques bâtiments neufs, d'ailleurs vite encombrés, mais leur nombre ne compense pas celui des immeubles qui s'écroulent.

Le dumping soviétique

Le journal socialiste *Dni* a étudié cette question dans un intéressant article dont voici la substance:

Depuis quelque temps la presse signale fréquemment la vente hors de Russie de produits soviétiques à des prix inférieurs à ceux du marché mondial. Ce fait intéresse au premier chef les ouvriers. Tout d'abord cette exportation se fait au détriment des masses laborieuses russes qui sont sous-alimentées, privées de produits de première nécessité, tandis que les denrées dont elles ont besoin sont exportées à l'étranger. Du point de vue financier ces opérations s'expliquent par le taux élevé du rouble maintenu artificiellement à l'intérieur du pays. Pour le gouvernement soviétique qui spéculé sur le rouble, le prix très bas des marchandises vendues en valeurs étrangères est encore avantageux. Mais, le phénomène a aussi un aspect social. Ces bas prix ne sont possibles que grâce aux salaires misérables des ouvriers russes et en général au niveau très bas de leur existence... C'est une menace pour tout le mouvement ouvrier qui lutte pour le relèvement matériel et culturel de la classe ouvrière. Les bas prix des produits de l'U. R. S. S. atteignent fatalement le marché européen et pro-

voquent une baisse des prix. D'où s'ensuit immanquablement la réduction des salaires, ce dont l'U. R. S. S. portera la responsabilité directe.

Et le journal conclut: « Ce fait est une des preuves les plus nettes du caractère réactionnaire de tout le système social soviétique. Quand les ouvriers en auront conscience, il n'y aura plus parmi eux de défenseurs du pouvoir soviétique qui, par on ne sait quel tragique malentendu, est considéré encore par certains comme un pouvoir ouvrier et paysan. »

D'autre part, on apprend de Russie qu'on est en train d'y créer une organisation spéciale pour le développement systématique du dumping. Cette organisation englobe des industries montées *ad hoc* (au détriment des besoins intérieurs du pays) et prévoit un système compliqué d'opération hors de Russie, qui doit rendre inopérante toute mesure de défense du marché mondial contre la concurrence des Soviets.

Telle est l'opinion d'un journal socialiste.

Les déclarations des leaders de la Fédération du Travail aux États-Unis la confirment entièrement



L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|-----------------------------|
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. <i>Le Bon Journal</i> | R. P. MARION, O.P. |
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. <i>La Première Semaine sociale au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Une RELIGIEUSE |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | BENOIT XV |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 24. <i>La Formation des Elites</i> | Général DE CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | XXX |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | Une RELIGIEUSE |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | XXX |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | C. DE BEUGNY |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | S. S. PIE XI |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 61. <i>Mère Gamelin</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| 71. <i>Saint Pierre Canistius</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine Sophie Barat</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHENE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Conzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

87. <i>La Transgression du devoir dominical.</i>	XXX
88. <i>La Règne social de Jésus-Christ</i>	Abbé Arthur LAPOINTE
90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i>	XXX
91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i>	S. S. FIE XI
93. <i>Répliques du bon sens — I.</i>	Capitaine MAGNIEZ
94. <i>Ce que femme veut</i>	Jeanne TALBOT
95. <i>Répliques du bon sens — II</i>	Capitaine MAGNIEZ
96. <i>Marie de l'Incarnation</i>	R. P. FARLEY, C.S.V.
97. <i>Dimanche vs Cinéma</i>	Chanoine HARBOUR
98. <i>Thaumaturges de chez nous</i>	R. P. Jacques DUGAS, S.J.
99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié.</i>	Frère LÉOPOLD, C.S.C.
100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i>	XXX
101. <i>Nos premiers Missionnaires</i>	Abbé Napoléon MORISSETTE
102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i>	R. P. LAVELLE, S.J.
103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i>	R. P. G. LE GALLOIS, C.S.Sp.
104. <i>Répliques du bon sens — III.</i>	Capitaine MAGNIEZ
105. <i>L'Action sociale catholique.</i>	S. G. Mgr HALLÉ
106. <i>Les Retraites fermées.</i>	Ferdinand ROY
107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.</i>	XXX
108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor ».</i>	S. S. PIE XI
109. <i>La Langue française</i>	Chanoine CHARRON
110. <i>L'Apostolat.</i>	Rodolphe LAPLANTE
111. <i>Répliques du bon sens — IV</i>	Capitaine MAGNIEZ
112. <i>Le Drapeau canadien-français.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne.</i>	XXX
114. <i>La Retraite fermée</i>	Roland MILLAR
115. <i>L'Action catholique.</i>	Mgr P.-S. DESRANLEAU
116. <i>Un diocèse canadien aux Indes.</i>	R. P. E. GAGNON, C.S.C.
117. <i>Le Mois du Dimanche</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S.J.
118. <i>Pour le Repos dominical</i>	D. B.
119. <i>Le Problème de la natalité</i>	Benito MUSSOLINI
120. <i>Montales Carmélites aux Trois-Rivières</i>	Un AMI DU CARMEL
121. <i>La Femme canadienne-française</i>	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
122. <i>L'Ordre Trinitaire.</i>	Jean-Félix DE CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien.</i>	O. T.
124. <i>Le Sens social.</i>	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI.</i>	S. Em. le card. ROULEAU, O.P.
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i>	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i>	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées.</i>	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le Bienheureux Albert le Grand</i>	R. P. RICHER, O.P.
131. <i>La Tempérance</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i>	Dom Léonce CRENIER, O.S.B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i>	R. P. PLAMONDON, S.J.
134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i>	R. S. C. J.
135. <i>Mère Bruyère.</i>	Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i>	Marguerite BOURGEOIS
137. <i>L'Eucharistie et la Charité.</i>	C.-J. MAGNAN
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Morneau</i>	Une Religieuse de Sainte-Croix
139. <i>La Tempérance — II.</i>	S. G. Mgr COURCHESNE
140. <i>Le Communisme au Canada.</i>	E. S. P.
141. <i>L'Ouvrier en Russie</i>	E. S. P.

Les numéros non mentionnés sur cette liste sont épuisés

PRIX: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

[L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192